

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Yverdon

18 août 2019 09:17; Act: 18.08.2019 11:21

Prison ferme pour avoir exploité des compatriotes

Un Kosovar employait des compatriotes au noir, logés dans des appartements illégaux. Le tribunal d'Yverdon l'a condamné à de la prison ferme. Son avocate fera appel.



(Photo: DR)

on off i

x mois ferme et trente jours amende à 90 francs: le tribunal de police d'Yverdon n'a pas pris de gants avec un charpentier kosovar.

Une faute?

Déjà condamné à huit reprises, ce détenteur d'un permis B s'est retrouvé **mercredi devant un juge unique** pour avoir employé des compatriotes au noir et les avoir logés sur des matelas dans des

Signalez-la-nous!

logements aménagés sans autorisation dans la maison de sa femme. Il a aussi conduit sans permis.

Certains faits ont été admis. Une quinzaine de personnes ont payé entre 500 francs et 750 francs pour disposer de cet abri précaire, dix mois durant. Son avocate, Me Véronique Fontana, a plaidé une peine avec le sursis. Le tribunal a estimé que les conditions du sursis n'étaient pas remplies. Le condamné avait déjà été puni à trois reprises pour l'emploi d'étrangers non déclarés. Me Fontana a annoncé vouloir faire appel de la sanction reçue vendredi.

Plusieurs personnes logées dans ces conditions et employées au noir dans la Broye apparaissent également dans la vaste enquête valdo-fribourgeoise d'arnaques à la caisse de chômage mises en place avec la complicité de collaborateurs du syndicat Unia. L'instruction de cette affaire touche à son terme.

(Chu)

Plus de sujets



Annonce

Pour les exigences suisse

Le GLA «Swiss Star» avec 4MATIC
dès CHF 249.-/mois.